

Bulletin d'information de Briis-sous-Forges

Briisinfos

n°92 • mars 2017



Un Conseil municipal extraordinaire
pour un événement exceptionnel Page 4



La maison de santé :
notre projet, votre bien-être

Page 14



Moyen-âge :
un mois de festivités

Page 17



Vœux du Maire et du Conseil municipal
à la population

Page 18

Briis-sous-Forges
Cité du camellia

sam. 1^{er}
& dim. 2 avril

Salle communale • Place de la Libération
Entrée gratuite • Samedi : 14h-18h • Dimanche : 10h-18h

Des services publics à promouvoir et à défendre



Dans la continuité des politiques publiques et des actions engagées par les équipes municipales qui se sont succédées depuis seize ans, le développement et la défense des services publics de proximité sont toujours des priorités des élus.

Il y a quelques jours, la direction de La Poste a décidé de réduire de trois heures par semaine l'ouverture au public sans même prendre le soin d'en informer la Municipalité.

Aussi, lorsque les Briissois sont venus informer la mairie que les horaires d'ouverture du bureau de poste de Briis-sous-Forges avaient été réduits, les élus se sont immédiatement mobilisés.

Avec le Conseil municipal, j'ai organisé le lancement d'une pétition, exigeant le retour aux horaires précédents et dès le samedi qui a suivi la découverte de cette

modification sans concertation, un barnum a été installé devant la poste.

En une matinée, plus de 300 usagers ont signé cette pétition témoignant de l'intérêt qu'ils portent aux services publics de La Poste comme le courrier, le colis ou la Banque Postale.

Le bureau de poste de Briis-sous-Forges est en effet essentiel pour notre commune. Mais notre bureau draine bien évidemment de nombreux usagers des villes de notre Communauté de communes et en premier lieu des communes limitrophes qui se sont jointes à nous.

Ainsi, grâce à la mobilisation des habitants et des élus, nous sommes aujourd'hui très heureux de vous annoncer que la direction de La Poste est revenue arrière.

Le mois de mars sera le mois des services publics puisque parallèlement au maintien des horaires d'ouverture du bureau de poste, les Briissois vont pouvoir enfin accéder à la nouvelle déchetterie du Sictom du Hurepoix. Ce nouvel équipement est plus moderne et plus spacieux, sa localisation à proximité du parking de la gare autoroutière facilitera beaucoup l'accès pour tous les usagers du territoire.

Le site de l'actuel centre de collectes sera bientôt réhabilité et les poids lourds qui la desservaient ne traverseront plus notre village et n'abîmeront plus la voirie communale. Nous pourrions donc engager désormais la rénovation du chemin de la Gironde, projet conditionné par le départ de la déchetterie et des camions.

Je vous invite donc, le 25 mars, à l'inauguration de cette nouvelle déchetterie.

Emmanuel Dassa,
Maire de Briis-sous-Forges

Un Conseil municipal extraordinaire pour un événement exceptionnel en un lieu et un temps inhabituels



C'est, en effet, un dimanche matin, au gymnase intercommunal que les membres du Conseil municipal de Briis-sous-Forges ont été conviés pour élire un nouveau maire : un tournant dans la vie locale.

Ce dimanche matin du 18 décembre 2017, pour l'occasion, de très nombreuses personnes ont délaissé leurs occupations du week-end pour converger vers le gymnase temporairement aménagé en salle du conseil géante afin d'accueillir tous les intéressés.

Il y avait en tout premier lieu les Briissoises et les Briissois de tous horizons et de plusieurs générations attachés à la commune où ils vivent et à ses institutions démocratiques. Il y avait aussi les amis des communes voisines et même un peu plus lointaines et puis des élus et représentants du Conseil départemental, du Conseil régional, de l'Union des Maires de France, des syndicats intercommunaux et de nombreuses associations.

Les habitants avaient été informés dans la semaine

précédente de l'évènement et des raisons qui ont conduit Bernard Vera à proposer de passer le relais de sa fonction de maire. Aussi, les quelques centaines de présents venus pour accompagner ce passage de témoin dans la sérénité et sans surprise, étaient tout simplement là pour exprimer leur reconnaissance à l'égard de Bernard Vera et assurer Emmanuel Dassa de leur confiance pour l'avenir, avec aussi pour certains un peu de curiosité.

Un tel moment n'est évidemment pas sans émotion : on se retourne sur de nombreuses années d'engagement fort pour regarder loin devant.

Nous céderons la parole à chacun des élus qui se sont exprimés tour à tour pour des extraits de leurs interventions.

Bernard Vera

33^e Maire de Briis, tête de liste élu en 2001, réélu en 2008 et en 2014.

De 2001 à aujourd'hui

Après les paroles d'accueil aux personnalités et aux personnes présentes : *"Vous le savez, après seize années passées à la tête de la mairie, j'ai décidé de passer le relais et cette décision a été mûrement réfléchie."*

Deux principales raisons motivent ce choix. D'abord, la loi interdit désormais le cumul des mandats de parlementaire et de maire. J'ai fait le choix de garder mon mandat de Sénateur car c'est le seul choix qui me permet de conserver les deux mandats qui m'ont été confiés par les électeurs, celui de conseiller municipal et celui de parlementaire. Je reste donc aux côtés de notre majorité municipale comme conseiller municipal pour accomplir le programme pour lequel nous avons été élus.

Ensuite, je pense que c'est le bon moment pour opérer ce changement. L'équipe municipale, rajeunie, unie et expérimentée est prête à prendre le relais dans le prolongement et la continuité de seize années de réalisations novatrices. Avec son nouveau maire, elle va conforter l'image d'une équipe dynamique qui tient ses engagements et qui agit au quotidien pour le bien-être des habitants.

Je mets à la disposition de notre équipe et de notre village, mon expérience et mon mandat de sénateur. Je suis très fier d'avoir été le maire de cette belle commune. C'est le plus beau des mandats que j'aie eu à effectuer et je l'ai accompli chaque jour, avec bonheur et passion.

Pendant toutes ces années exaltantes, Briis s'est rénové, équipé, modernisé, tout en demeurant un village au cadre de vie exceptionnel, un village qui inscrit toutes ses actions dans une visée solidaire, humaine et durable.

Par-dessus tout, je me suis attaché toutes ces années à être proche de vous, partageant vos espoirs, vos joies, vos passions, et parfois vos peines.

*J'aime à dire que l'on vient à Briis-sous-Forges pour son cadre de vie. On y reste pour l'importance et la diversité de ses services publics. Et on hésite à le quitter tant la cordialité des relations humaines et la qualité de notre vivre ensemble rendent ce village attachant. **Un village dont la vraie richesse est ses habitants.***

Tout cela n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'une volonté politique claire et affirmée, un engagement tenace et constant. Depuis seize ans, nous poursuivons l'ambition de faire de Briis un village solidaire, attentif aux plus fragiles, soucieux de développer des services publics de qualité garants d'égalité. Un village citoyen qui sollicite en permanence l'inter-

vention des habitants à la fois sur les grands enjeux d'avenir et à la fois sur les sujets du quotidien. Un village du monde, attentif aux injustices, révolté par les guerres et les barbaries, impliqué dans les grands enjeux écologiques et humains de la planète.

"Un village à vivre", attaché à son environnement de qualité et ouvert à la modernité. Un village vivant, où chacun trouve chaque jour des raisons d'un bien-être toujours renouvelé."

Après avoir développé les réponses apportées dès les premiers mois du premier mandat puis au fil des seize années de mandats successifs pour concrétiser cette ambition, il adresse un salut appuyé au personnel communal.

"Alors, je voudrais dire aux agents communaux de Briis toute l'estime et aussi toute l'amitié que je leur porte. Vous êtes les premiers acteurs du service public municipal, et votre rôle est primordial. Lorsque je parle de service public de qualité, c'est à votre professionnalisme, à votre sens de l'action publique et à votre dévouement que je souhaite rendre hommage.

Je veux vous dire toute la confiance que les élus ont en vous et vous adresser nos sentiments de reconnaissance. [...]

Nous savons pouvoir compter sur vous pour maintenir et développer la qualité de nos services. Merci à chacune et chacun d'entre vous.

Je voudrais maintenant m'adresser aux trois générations d'élus qui se sont succédé depuis seize ans. Je veux d'abord souligner l'esprit d'équipe qui nous a animés pendant tant d'années, nourri de respect et de confiance réciproque. Rien n'aurait pu se faire sans ces équipes disponibles, engagées, militantes et enthousiastes.

À cet instant, j'ai une pensée émue pour tous ceux qui pendant des années ont préparé et permis cette mutation. À ces militantes et ces militants de la première heure, je veux associer toutes les conseillères et les



BILAN

- Un village solidaire avec la mise en place du quotient familial, première décision hautement symbolique.
- Un village aux services publics de qualité et de proximité répondant aux besoins de toutes les générations.
- Un village exemplaire pour la préservation de l'environnement.
- Un village qui favorise l'emploi de proximité.
- Un village qui répond par la mixité de l'habitat aux problèmes de logement des Briissois-es.
- Un village qui donne la priorité au développement des transports collectifs.
- Un village vivant, foisonnant d'interventions associatives (citoyennes, sportives, culturelles et artistiques) dans des équipements adaptés et renouvelés.
- Un village aux finances maîtrisées, à la fiscalité modérée.
- Un village qui donne la parole à ses habitants.

conseillers municipaux qui ont honoré leur mandat en s'engageant sans réserve dans l'action municipale au service du village et de ses habitants. [...]

Cet esprit d'équipe et ce travail collectif vont d'ailleurs bien au-delà des élus, et je veux remercier chaleureusement les membres de l'association "Ensemble, pour vivre Briis autrement" qui ont beaucoup fait pour nous faire élire et réélire. En toutes circonstances, ils ont toujours été présents. Je sais qu'ils vont continuer à nous accompagner dans cette belle aventure qui se poursuit. Merci également au comité de soutien de notre liste, fort de plus de 500 soutiens. Merci enfin aux très nombreux amis, pour leur fidélité et leurs encouragements permanents.

Mesdames, Messieurs, chers amis, le temps du passage de témoin est maintenant arrivé. Vous le savez, avec l'accord unanime de notre majorité municipale, j'ai proposé à Emmanuel Dassa de prendre le relais et de devenir Maire de notre commune.

Emmanuel Dassa a quarante ans. Il est enseignant chercheur et maître de conférences à la faculté d'Orsay. C'est un homme de convictions et d'ouverture, c'est un homme d'écoute aux grandes capacités de réflexion.

Avec Emmanuel, nous partageons les mêmes valeurs, la même volonté politique de privilégier en toutes circonstances l'intérêt général, le dialogue, la construction collective, le respect de toutes les opinions, mais aussi la résistance ferme et intransigeante à tout ce qui porte atteinte aux droits de l'Homme, à la laïcité, à la justice sociale ou encore à la paix.

Emmanuel est prêt. Après avoir assumé les

fonctions de maire-adjoint à la Vie scolaire et à la Culture, il sera l'un des plus jeunes maires de l'Essonne. Je suis très heureux qu'il ait décidé de mettre son énergie, sa force de travail, ses convictions au service de nos concitoyens... Il sera entouré d'une très belle équipe jeune et expérimentée, une équipe unie, une équipe à couper le souffle. [...]

*Cher Emmanuel, je te souhaite autant de plaisir dans l'exercice de ton mandat de Maire que tout le bonheur que j'ai connu au cours de mes seize années de mandat. C'est pour moi une **grande fierté d'être parvenu à préparer un passage de relais réussi, capable de proposer aux Briissoises et aux Briissois une grande stabilité pour les années à venir.***

Mesdames, Messieurs, chers amis, je quitte donc mes fonctions de Maire, serein et tranquille. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.

Cette confiance, renouvelée à chaque élection nous a encouragés à gérer la commune dans une démarche citoyenne audacieuse, avec tous ceux qui ont à cœur que Briis soit toujours plus un "village à vivre", un village rassemblé autour d'une seule et unique ambition, le bien-être de tous et de chacun."

Jean-Pierre Tsalpatouros

Conseiller municipal, élu sur les listes conduites par Bernard Vera en 2001, 2008 et 2014, maire-adjoint aux travaux de 2008 à 2014.

Une nouvelle étape commence

"Lors de ce Conseil municipal exceptionnel, je souhaite m'exprimer en tant "qu'ancien". Avec Louisa, Claude et Bernard, j'ai fait par-





tie de l'équipe élue en 2001. Nous représentons la mémoire, la continuité mais aussi et encore l'avenir avec l'équipe municipale en fonction. Je voudrais partager avec vous ce que je ressens aujourd'hui alors qu'une nouvelle étape commence. [...]

Briissois depuis plus de 40 ans, j'ai donc vu et vécu l'évolution de Briis. Les transformations intervenues depuis 2001 sont telles qu'une personne qui redécouvrirait notre village après 15 ans d'absence aurait bien du mal à le reconnaître. Il s'est modernisé, embelli, ouvert, tout en gardant un esprit de village et en préservant son histoire et son patrimoine.

Mais de plus — et c'est ce que je veux souligner — nous vivons dans un village convivial, un village réconcilié, un village où on se sent bien, où on est content, heureux de rencontrer les Briissois, de parler avec ceux que l'on croise dans la rue et avec qui on peut échanger en toute cordialité de quelque bord qu'ils soient. [...]

Mais ceci n'est pas le résultat d'un coup de baguette magique. C'est le **résultat d'un engagement, d'un travail de longue haleine, d'une action municipale inlassable pour le bien, le mieux vivre ensemble à Briis.**

Cela passe par notre volonté d'être en permanence à l'écoute de nos concitoyens et si possible de leur apporter les réponses qu'ils attendent. C'est aussi la volonté municipale d'associer le plus grand nombre de Briissois aux principales décisions de la commune, de les informer sur les enjeux concernant l'ensemble de la population, ceci à travers les réunions publiques, les conseils de quartiers, les comités participatifs ou les groupes de travail. La mise en place de cette démocratie participative a permis de construire un climat de cordialité entre les habitants et les élus.

Cela passe également par la présence sur le terrain, dans le travail, lors des moments festifs mais aussi lors des moments dramatiques de la vie.

Pour favoriser ce climat, il faut aussi des équipements

et des aménagements... qui permettent et favorisent les animations et tous ces moments de vie de village de quartiers ou associatifs qui nous sont chers.

Ce climat de cordialité, de convivialité, de confiance partagée qui s'est établi tout au long des mandats de Bernard Vera qui restera, je le pense, dans la mémoire des Briissois comme un grand Maire, je suis persuadé que l'équipe municipale d'aujourd'hui saura poursuivre et renforcer ces bonnes relations entre les habitants et les élus et développer les liens de solidarité et de fraternité entre les Briissois." [...]

Karine Sanchez

2^e maire-adjoint à la Vie locale et aux Associations,
élue sur la liste conduite par Bernard Vera en 2014.

L'humain au cœur de nos préoccupations

"Merci Bernard pour ton engagement auprès de nous tous, citoyens, élu-e-s, personnel communal, et pour notre village. Notre commune s'est énormément transformée depuis les élections de 2001, grâce à l'application de décisions municipales pertinentes.

Emmanuel, je ne vais pas te dire bienvenue puisqu'il s'agit d'une continuité dans le travail entrepris par notre équipe depuis presque trois ans, mais je vais plutôt te souhaiter bonne chance pour ta future fonction de Maire de Briis-sous-Forges.

Je voudrais ici rappeler que notre équipe municipale, sous l'égide de Monsieur le Sénateur-Maire Bernard Vera a toujours œuvré pour que l'Humain avec un grand H soit au cœur de nos préoccupations. [...]

Dans le contexte géopolitique actuel international et national qui aggrave partout les inégalités et la précarité, **les personnes les plus fragiles savent que nos actions sociales les accompagnent et les soutiennent.**

De nombreux concitoyens ont témoigné de leur soutien et de leur mobilisation pour l'accueil de migrants ayant fui leurs pays pour préserver leur vie. Avec eux, nous sommes attachés à faire vivre notre devise de "Terre d'accueil". [...]





Nous nous sommes rassemblés sur la place de la Mairie et avons partagé des moments d'émotion, touchés par les événements terroristes et bousculés dans notre conception de la liberté.

Chaque année, Briis est partenaire d'une grande collecte et d'initiatives solidaires pour lutter contre les maladies génétiques orphelines ou rares.

Vous le savez, nous sommes, au sein du conseil, attachés à ce que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une évidence, mais aussi pour lutter contre toutes formes de discriminations et pour que la laïcité soit respectée, c'est-à-dire l'égalité des citoyens quelles que soient leurs convictions ou leurs croyances. **On peut dire avec fierté que notre village affiche clairement des valeurs de solidarité et d'humanisme.** [...]



Je peux vous dire que notre équipe municipale ici réunie autour de Monsieur le Sénateur-Maire Bernard Vera et de Monsieur Emmanuel Dassa notre futur Maire, continuera de démontrer que les valeurs et convictions qui nous animent sont essentielles à notre République et à notre Commune."

Nicolas Schoettl

Conseiller municipal, élu sur la liste "Un nouveau souffle pour Briis" qu'il a conduite en opposition à Bernard Vera en 2014.

Respect pour l'élu et son engagement

"Monsieur le Maire, tout d'abord je tenais à souligner votre esprit républicain. Aujourd'hui c'est le jour où vous n'entendez de la part de votre opposition jamais autant de compliments ! Profitez-en !

Alors, oui, aujourd'hui, je voudrais souligner votre action en tant que Maire, car que l'on soit d'accord ou pas avec vous, vous avez agi avec vos idées et avec la plus grande énergie pendant plus de quinze ans au service de ce beau village. [...]

Aujourd'hui je voudrais souligner vos réalisations, et je ne me lancerai pas dans une énumération car nous savons qu'elles sont nombreuses dans notre village. Nous savons aussi que vous vous êtes toujours battu pour qu'elles aillent au bout, avec patience et détermination.

Aujourd'hui je voudrais souligner votre faculté à rassembler autour de vous pendant quinze ans, et

séduire nos habitants qui vous ont élu et reconduit à deux reprises pour diriger notre village.

J'ai un profond respect pour l'élu que vous êtes, pour votre engagement et quelque part pour vos convictions car on le sait, avoir vos convictions politiques était la garantie d'une vie publique difficile.[...]

Oui monsieur le Maire, aujourd'hui je tiens à vous remercier pour l'engagement, pour l'élu que vous avez été dans l'intérêt de notre village et celui des Briissoises et des Briissois"

Jean-Charles Champagnat

1^{er} maire-adjoint chargé des Finances, élu sur les listes conduites par Bernard Vera en 2008 et 2014.

Fierté et bonheur de voir concrétisés les projets imaginés

"Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment fort et un moment singulier.

Notre premier magistrat a décidé de passer la main. Sous sa direction, ensemble depuis maintenant quinze ans, élus et citoyens, nous avons façonné patiemment un village à vivre, tout en préservant les grands équilibres. Puis nous nous sommes donné les moyens de les pérenniser dans le temps.

Le sentiment qui domine, c'est une très grande fierté et un immense bonheur de voir concrétisés les projets que nous avons imaginés. [...]

Outre les nombreux équipements qui ont vu le jour depuis 2001, savez-vous, par exemple, que nous avons requalifié et enfoui les réseaux sur plus de 14,5km de voirie sur les vingt-trois que compte la commune... **Sur l'ensemble des transformations et équipements, sur la période de la mandature de Bernard, ce sont plus de 22 millions d'euros qui auront été investis** sans augmentation démesurée de l'endettement de la commune et de la fiscalité locale. [...]

Dans le domaine de l'enfance et la jeunesse les avancées ont aussi été nombreuses : création des centres de loisirs, des centres de vacances, des tickets coup de pouce qui permettent aux enfants et aux jeunes de s'inscrire à moindre coût dans des activités culturelles ou sportives, création d'une aire de jeux rue Fontaine de Ville, création du roller-parc et du parc multisports. Création de l'étude surveillée, ouverture de l'accueil des jeunes puis de la maison des jeunes et de la vie associative, ouverture de la crèche parentale et enfin de la maison des enfants qui regroupe, les centres de loisirs, les services périscolaires, les assistantes maternelles et la ludothèque municipale.

De multiples initiatives ont vu le jour, comme la Fête des sorcières ou le Carnaval des enfants et celle chère à mes yeux, le Festival annuel des Droits de l'Enfant.



Bernard a souvent dit que préserver et promouvoir les Droits de l'Enfant, c'est au-delà des mots améliorer leur vie à l'échelon local et je pense que c'est aussi préserver l'avenir de notre société.

Permettez-moi aussi de dire quelques mots à propos de Bernard. Les mots qui me sont venus à l'esprit le concernant sont les suivants : travail, haut niveau d'exigence, désintéressement, détermination, expérience, dynamisme, loyauté, homme de convictions et dévouement. Avec celui qui le caractérise le mieux, c'est énergie, une inépuisable et communicative énergie, au service du village, de ses habitants, des équipes successives, du personnel communal et des collaborateurs directs dont j'ai eu la chance de faire partie.

Quelle formidable aventure humaine ! À ses côtés on ne peut que grandir ! Impossible de ne pas lui dire toute l'estime que j'ai pour lui.

Je sais qu'il reste à nos côtés pour poursuivre les actions engagées pour ce village que nous aimons tant, tout en se délestant de son écharpe de maire.

Je suis confiant. La proposition de donner les rênes à Emmanuel Dassa est la meilleure possible. Il a les épaules pour succéder à Bernard. [...] Au vu de ses qualités de réflexion, de travail, mais aussi de ses qualités humaines, je sais que nous ne nous trompons pas. [...]

Avec cette équipe qui a montré sa solidité, son engagement, son énergie collective au service de notre village, nous allons continuer à apporter nos pierres à l'édifice."

Vote pour élection du nouveau Maire

Sous la présidence de Claude Poline, doyen de l'assemblée communale, il est procédé à l'élection du nouveau maire à bulletin secret.

Ont obtenu :

Emmanuel Dassa 20

Vote blanc 3



Emmanuel Dassa

34^e Maire de Briis, élu sur la liste conduite par Bernard Vera en 2014 et maire-adjoint à la Culture et à la Vie scolaire depuis son élection.

Offrir un bel avenir à Briis-sous-Forges

"Mesdames, et messieurs les Maires et élus des communes voisines, chères Briissoises, chers Briissois, mesdames et messieurs les membres du conseil, chers amis, cher Bernard. Je tiens d'abord à vous remercier toutes et tous pour votre présence.

Je veux aussi remercier l'ensemble des conseillers de la majorité qui m'ont accordé leur confiance. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée aujourd'hui, j'en suis très ému mais aussi très fier.

C'est un travail important qui m'attend – qui nous attend – et je suis décidé à y investir mon énergie, mes compétences et mon enthousiasme.

Devenir maire de Briis-sous-Forges est un honneur et aussi un défi. Et si je suis ému et fier c'est parce que Bernard m'a fait confiance. Et, cela me touche d'autant plus que c'est un grand maire comme il y en a peu. En effet, depuis 2001, Briis a eu la chance, d'avoir un maire et des équipes municipales hors pair. Leur bilan parle de lui-même.

Avec Bernard Vera, Briis a évolué, s'est modernisée et embellie. Depuis 2001, Briis s'est fortement équipée, transformée et est entrée dans une nouvelle ère.

Bernard, tu as osé inventer avec les équipes municipales, de nombreux grands projets. Je suis sûr aujourd'hui que l'ensemble des Briissoises et des Briissois se joignent à moi pour saluer ce travail.

Et puis, tu as aussi osé résister (culture que nous partageons) en refusant l'idée que Briis perde son bureau de poste, en portant la lutte contre Cofiroute qui voulait implanter un parking géant pour 400 camions sur le territoire de la commune

et aujourd'hui encore nous résistons ensemble pour que la résidence pour personnes âgées de la rue Boissière, propriété de l'Opievoy, demeure dans le cadre d'une gestion publique. Quel que soit l'adversaire, tu t'es opposé et tu as démontré qu'aucun combat n'était perdu d'avance.

La tâche sera difficile pour te succéder, tant tu as fait pour Briis, tant tu es aussi un maire humain et extrêmement proche des habitants... En quelques mots, tu as été, pour moi, un vrai Maire de gauche.

La leçon de gestion de la cité que tu as donnée avec les équipes municipales successives au cours de ces quinze années a fortement participé à mon envie de m'investir dans la vie municipale dans un premier temps en tant que maire-adjoint et aujourd'hui en tant que Maire et comme toi je serai le Maire de tous les Briissois.

Mesdames et messieurs, je vis à Briis-sous-Forges depuis près de sept ans. C'est à l'occasion de ma nomination à la fac d'Orsay comme enseignant-chercheur, que je suis arrivé avec ma famille après avoir été stupéfait par le niveau d'équipement de cette petite commune et par l'énergie qui en émanait.

Rapidement, je me suis investi dans la vie associative au travers de l'association l'Île aux enfants, qui gère la crèche parentale, dont j'ai été le président. [...]

*En 2014 Bernard m'a proposé de rejoindre l'équipe de la liste "Ensemble pour Briis", puis souhaité me confier les délégations de la Culture et des Affaires scolaires. Dès le premier tour, la confiance des Briissoises et des Briissois en leur maire, en notre équipe et en notre programme s'est exprimée avec près de 68% des suffrages. C'était, pour moi, non seulement l'expression d'une grande confiance, mais aussi le choix d'une continuité politique et le plébiscite d'un bilan des années écoulées. **Ce résultat reflète enfin le choix d'une équipe qui incarne une vision très claire de l'avenir inscrite dans son programme, élaboré avec les Briissois, pour les Briissois.** [...]*

Mesdames, Messieurs, chers amis, deux engagements forts vont me mobiliser dès demain. D'abord la défense des valeurs que nous jugeons essentielles et vitales et qui se retrouvent dans les six axes forts du programme que nous vous avons proposé en 2014 : l'égal accès aux droits avec des services publics de qualité, la culture et l'école pour tous comme outils d'émancipation et de citoyenneté, la solidarité, la tolérance et la laïcité, ainsi que la préservation de l'environnement afin de le transmettre aux générations futures.

Ensuite, la mise en œuvre du programme pour lequel nous avons été élus. Nous mènerons à terme l'ensemble des projets sur lesquels nous nous sommes engagés et ce, malgré le désengagement de l'État auprès des communes.



Je pense même que nous irons plus loin dans certains cas. Le travail réalisé est d'ores et déjà considérable sur les dix projets phares, ils sont tous quasiment engagés et certains sont déjà aboutis.

C'est le cas de la reprise de la maîtrise de la gestion de l'eau avec la création de la régie publique "Eaux de Briis". Nous avons aussi municipalisé les assainissements la même année, ce qui au terme du second volet permettra de réduire le montant de la facture d'eau.

La plupart des chantiers sont largement entamés, nous entrons dans la finalisation de projets tels que la Maison pluridisciplinaire de santé, les stations d'épuration autonomes de Frileuse et du Coudray et dans l'initiation d'autres projets tels que la rénovation de certaines rues, la réalisation des jardins familiaux.

Et puis, c'est aussi l'aboutissement du travail mené depuis quinze ans pour lutter efficacement contre les inondations. Après quinze ans de procédures et de combats sans relâche pour que les habitants soient à l'abri des intempéries et de la rivière, les premiers travaux ont commencé fin 2016 et je peux annoncer que la majorité des ouvrages dont celui du Pivo, élément structurant du projet, sera réalisée en 2017. Je pense enfin à la rénovation des granges du 12 et du 19 rue de l'Armée Patton auxquelles nous souhaitons donner une nouvelle vie et une nouvelle identité en créant de nouveaux outils de médiation culturelle [...] Comme à chaque fois les habitants seront consultés, impliqués et informés.

Dernier point : **nous nous engageons à poursuivre le développement de la démocratie locale.** Cette ville que nous aimons, nous voulons la faire ensemble pour qu'elle soit plus forte, par son tissu associatif et ses bénévoles et par l'implication de ses habitants dans les décisions qui les concernent." [...]

S'adressant aux agents communaux : "Je veux vous dire qu'au-delà de la gestion du quotidien vous êtes un élément primordial de la mise en œuvre de notre programme. C'est grâce à vous, à votre engagement et votre sens du service public que nous irons au terme de nos engagements. Je veux vous remercier et vous redire combien notre collaboration est précieuse dans l'exercice de notre mandat."

Puis aux membres du conseil : "Une des raisons qui m'a conduit à accepter le relais proposé par Bernard est l'existence de notre équipe, de votre présence, de votre engagement, de votre travail et de votre sérieux à mes côtés.

Si les responsabilités sont importantes, je sais pouvoir les partager avec vous tous..." [...]

Ensemble nous allons poursuivre le travail entamé, nous allons continuer à œuvrer pour Briis et à nous projeter dans les années futures."

Après ce moment solennel de prises de parole, la séance du conseil municipal est levée pour laisser place à la convivialité avec l'invitation au verre de l'amitié et à de nombreux et chaleureux échanges.

Retours en images sur les derniers évènements



Fête des sorcières

Cette année, les sorcières, les fantômes, les vampires et toutes sortes de monstres petits et grands ont assisté à une comédie musicale interactive, dont ils étaient les inventeurs.

Séverine Pasquier



Marché de Noël

Le Marché de Noël au cœur du village fin novembre 2016, où l'on a pu faire ses emplettes pour les fêtes, rencontrer le Père Noël et faire une photo avec lui, dans une ambiance chaleureuse et toujours festive.

Karine Sanchez



Téléthon 2016

L'Association Briissoise de GRS, le Club de l'Amitié, la MJC et la Municipalité se sont mobilisés pour cette édition du Téléthon, plus de 1 600€ ont été collectés pour aider la recherche et améliorer la qualité de vie des malades.

Karine Sanchez

GÉNÉRATION
TÉLÉTHON



Journée des Droits de l'Enfant

En novembre, à Briis on parle toujours des Droits de l'Enfant et cette année on l'a fait en chansons avec Jacques Bienvenu et son spectacle *Sauve qui peut l'enfance !*.
Véronique Moty



Soirée des donateurs de Bligny

Une belle soirée organisée en remerciement à l'élan de générosité qui a permis le financement de la cage de scène et des pendrillons du Théâtre de Bligny.
Valérie Vervisch



Repas et colis de fin d'année des aînés

Le repas et la distribution des colis de fin d'année aux aînés (+65 ans) sont des temps forts pour la commune et le Centre communal d'Action sociale. Pour terminer l'année dans la bonne humeur et la gourmandise, le CCAS offre un délicieux repas en musique pour les uns, un colis gastronomique pour les autres.
Claudine Chappe



Carton plein pour le loto de la Caisse des écoles

Dans une salle comble, la bonne ambiance et les bénévoles sont au rendez-vous et ont permis la belle réussite de cette soirée.
Mélina Vera

La maison de santé : notre projet, votre bien-être



Le 2 juillet dernier, la première pierre de la très attendue maison médicale pluridisciplinaire a été posée en présence de Maires de communes voisines, de Madame Castelnat, sous-préfète de Palaiseau et de tous les professionnels de santé partenaires du projet. Immédiatement après s'en est suivi le début des travaux.

Si vous êtes passé à proximité, vous avez pu remarquer leur progression : dès le mois d'août, mise en place des nombreux pieux qui ancrent et soutiennent solidement le bâtiment, puis la dalle a été coulée, laissant apparaître tous les futurs réseaux.



Chaque jour qui passait rendait visible la régulière avancée de cette importante infrastructure de 650m² allouée à l'espace médical et à la pharmacie : les murs de parpaings se sont rapidement élevés, permettant de réaliser l'importance et le volume de l'édifice à venir.

Après un arrêt lié aux intempéries, la seconde dalle, séparant les deux niveaux, va supporter la réalisation de cinq appartements.

Une réponse aux besoins de la population

Ce beau projet est une réponse volontariste visant à enrayer la désertification médicale que notre territoire connaît, comme bien d'autres en France.

En permettant à différents praticiens d'exercer dans de bonnes conditions, dans des locaux définis en commun, il va permettre de répondre aux attentes

des Briissois et des habitants des communes voisines. La facilité d'accès à tous les cabinets situés en rez-de-chaussée, l'emplacement du bâtiment en centre-ville et la disponibilité de places de parking viennent en corrélation avec une offre optimale d'accès aux soins de santé dont pourront bénéficier toutes les générations.

La maison médicale va réunir une large palette de professionnels de santé : médecins généralistes (Nadine Bellaton et Nicolas Renouf), kinésithérapeutes (Michel Oliveira et Aurélie Million), infirmière (Muriel Favre), ostéopathe (Julie Ferrand), dentiste (Aurélie Huguenin), psychologue (Céline Huot-Marchand) et orthophoniste (Laëtitia Philippe).

Viendra se joindre à cet ensemble la pharmacie de Monsieur de La Tour qui disposera d'un espace mieux adapté pour l'accueil des clients.

Un projet économiquement équilibré

Une telle réalisation nécessite que soit assuré son financement. C'est pourquoi, le premier étage comporte des appartements dont deux avec terrasses. La surface de ces appartements varie de 45 à 104 m² pour s'adapter à des besoins différents. Plus d'une vingtaine de places de parking sont prévues.



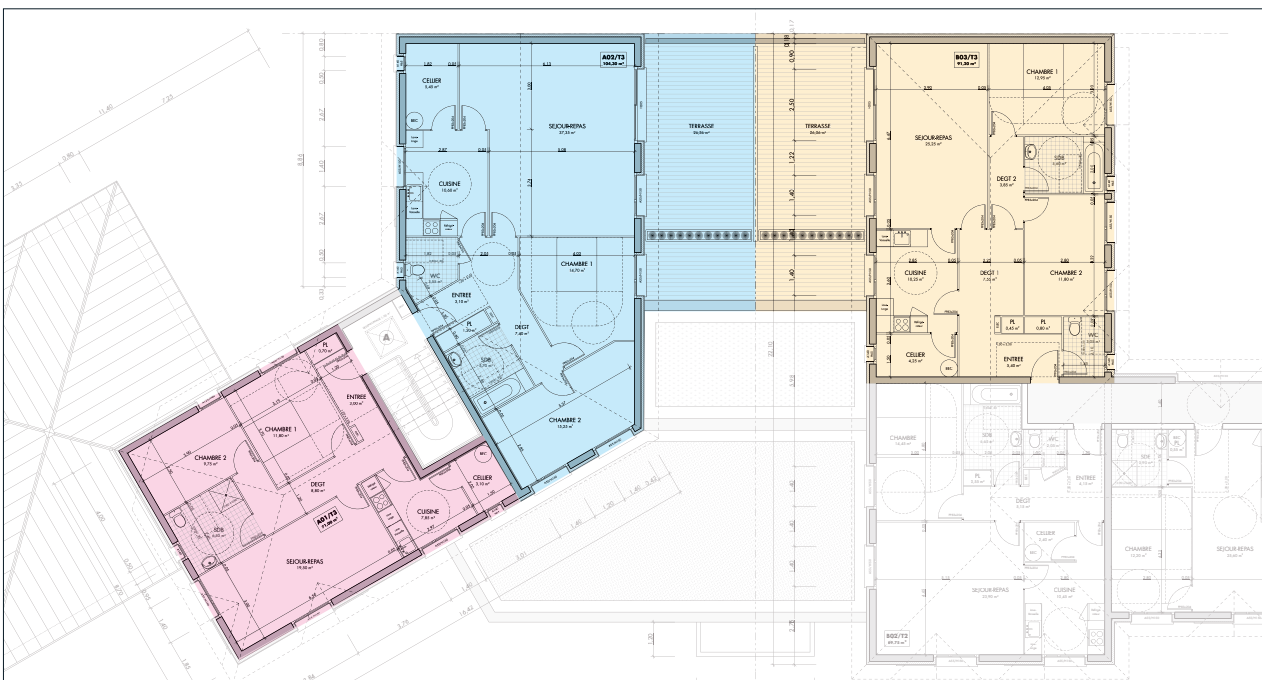
“Ce beau projet est une réponse volontariste visant à enrayer la désertification médicale que notre territoire connaît”

En outre, un aménagement du carrefour des rues Simon de Montfort et Fontaine de Ville est à l'étude, permettant d'accroître le nombre de places de parking à destination des utilisateurs de cet équipement.

Leur vente contribue à équilibrer la réalisation pour laquelle la commune de Briis a su trouver de nombreuses subventions.

Valérie Vervisch,
*conseillère municipale
déléguée au Développement économique
et Michel Massiou,*
adjoint au Maire chargé des Travaux

Des opportunités nouvelles pour vivre à Briis



3 appartements (T3*) dans la Maison de Santé

A01 (rose) - 71 m² • A02 (bleu) - 104,30 m² • B03 (jaune) - 91,20 m²

De plus en plus de **beaux jardins à Briis**



Comme il était annoncé dans le *Briis infos* n°91 du mois d'octobre 2016, le Concours local des balcons et des jardins visibles de la rue a évolué. Il n'était plus nécessaire de s'inscrire pour participer au concours.

Il a donc fallu, au jury du concours, arpenter les rues du village pour repérer les efforts des Briissois-es pour embellir leur propriété et leur village.

Nous avons pu constater que plus d'une cinquantaine de jardins, balcons ou devants de porte étaient dignes d'intérêt, ce qui démontre que chaque année de plus en plus de Briissoises et de Briisais améliorent leur cadre de vie et embellissent leur quartier.

Ne pouvant récompenser tout le monde, la Municipalité enverra un courrier de remerciement et d'encouragement à ceux qui ne seront pas les lauréats de cette année. J'espère qu'ils auront à cœur de défendre leur chance lors du concours 2017.

Concours des balcons et devants de porte

1^{er} prix : M^{me} Curan (155, rue Marcel Quinet)

2^e prix : M. Miles (290, rue Sainte-Croix)

3^e prix : M^{me} et M. Rouzière (3, rue Jacqueline de Trie)

Concours des jardins visibles de la rue

1^{er} prix : M^{me} et M. Laurent (39, rue Sainte-Croix)

2^e prix : M^{me} Boutinet (10, rue des ajoncs)

3^e prix : M^{me} et M. Demouth (11, rue Simon de Monfort)

Jean-Pierre Tsalpatouros,
conseiller municipal
délégué à l'embellissement du village

Une 2^e feuille au trèfle Phyt'Eaux Cités

Notre village a obtenu, pour l'année 2015, une 2^e feuille au trèfle Phyt'Eaux Cités, récompensant ainsi son engagement dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire de notre commune. Depuis, notre engagement a encore progressé puisqu'en 2016, aucun produit phytosanitaire n'a été appliqué sur l'ensemble de la voirie et des trottoirs.

Moyen-âge : un mois de festivités



L'exposition sur les Châteaux forts de la Médiathèque a été l'occasion de décliner le thème du Moyen-âge dans de nombreuses activités... Retour sur un mois riche en festivités.

Fin 2016, la médiathèque a accueilli l'exposition *Châteaux forts*. Elle s'articulait autour d'une imposante maquette de château, spécialement illustrée et mise en couleurs de façon à être accessible aux enfants dès la maternelle. En accompagnement, la Médiathèque municipale a réalisé des panneaux explicatifs ainsi qu'un livret-jeu permettant de découvrir les différentes scènes de la vie de château. Cette exposition (prêtée par la Bibliothèque départementale) a remporté un vif succès et a largement profité aux 170 enfants venus avec leur classe ou dans le cadre des NAP.

Un premier temps fort a eu lieu pour l'ouverture de cette exposition, avec une séance de contes médiévaux. Devant la grande maquette du château, ce sont une vingtaine d'enfants qui sont venus écouter des histoires du Moyen-âge.

Puis, début décembre, la Médiathèque a proposé aux enfants dès 5 ans un atelier de création de boucliers. Ils étaient invités à réfléchir au blason, aux couleurs et aux motifs qui les représenteraient le mieux.

Le bouclier était en effet le signe de reconnaissance des chevaliers et seigneurs... Les enfants sont repartis

avec de superbes réalisations vives et colorées.

La Ludothèque municipale aussi s'est emparée du thème et a proposé une soirée jeux spéciale, avec des jeux de construction et même de démolition de châteaux forts.

Enfin, c'est en musique et en danse que ce mois du médiéval s'est terminé. À la veille des vacances, près de 100 personnes sont venues festoyer la clôture de l'exposition avec *les Manouchtrels*, troupe habituée aux médiévales de Provins. Sous des airs de luth, flûte et percussions d'époque, le public était chaleureusement invité à se joindre aux chants et aux danses traditionnelles... Une ambiance festive et bon enfant qui a ravi spectateurs et organisateurs.

Caroline Cerf,
médiathécaire



Vœux à la population

Au cours de cette soirée, moment important de la vie de notre village, les Briissois-es ont plaisir à se retrouver et échanger de manière conviviale autour des actions et événements de l'année écoulée. Cette année, notre nouveau maire Emmanuel Dassa, élu lors du Conseil municipal extraordinaire du dimanche 18 décembre 2016, y présentait ses vœux pour la première fois.



Une équipe municipale unie, avec Bernard Vera, épaulera Emmanuel Dassa dans ses nouvelles fonctions.



Après ce bilan d'étape apprécié, l'assistance attentive a pu échanger ses impressions et partager le plaisir d'un buffet apéritif.

Théâtre-forum au collège : de l'écoute pour faire réfléchir



Cette forme de théâtre permet l'expression d'un ensemble de problèmes vécus par les participants.

De la 6^e à la 3^e les élèves du collège de Briis questionnent leurs comportements en société dans le cadre des activités de l'établissement. Depuis quatre ans (juin 2012), Cottencin Katia, infirmière scolaire et Djamila Hammam, conseillère d'éducation animent un forum-théâtre dans la salle communale. Un cours pas comme les autres.

De petites saynètes permettent d'amorcer l'exploration du thème, elles demandent aux élèves de réfléchir aux situations exposées et de rechercher des solutions. Parfois ce sont les élèves qui imaginent la situation de départ. Katia et Djamila cherchent à ce que les élèves soient acteurs : en créant, en se mettant en scène afin qu'ils se sentent porteurs de ce projet.

Deux heures par classe et par niveau. Chaque niveau a un thème. Pour les sixièmes c'est : les insultes, être leader à tout prix, les rackets... Avec les 5^e sont abordées : les violences verbales, l'importance des marques, les gestes qui agressent l'autre, les jeux de genres... Les risques des rencontres sur internet, les discriminations sexistes et de genre, la pression du groupe sur la consommation, les addictions... sont traitées avec les 4^e. Les 3^e explorent les relations professeurs/élèves, les tensions parents/ados, comment renouer le dialogue ...

Les jeunes sont souvent dans l'immédiateté avec ce que cela implique comme ressentis : agressivité et diverses sortes de violences. Aussi les séances de forum-théâtre visent à faire émerger un dialogue éducatif qui ouvre sur le respect et la tolérance dans les relations, ceci pour ce qui relève du comportement. Mais cela exige aussi d'effacer les préjugés, de lutter contre les discriminations garçons/filles...

Il y a également en amont un travail de partenariat avec les professeurs s'il y a une problématique pour la classe et parfois en parallèle des rencontres individuelles, la recherche d'issues avec les familles lorsque sont repérés des problèmes particuliers.

Cette activité s'inscrit dans la vie du collège comme une activité de prévention et aujourd'hui le constat est très satisfaisant : les retours positifs de la part des élèves et des parents sont très nombreux.

Conseil municipal Séance du 11 juillet 2016

1. Demande de subvention d'État dans le cadre de la réserve parlementaire du Sénat pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire

Il s'agit d'une délibération permettant de solliciter une subvention la plus large possible, dans le cadre de la réserve parlementaire du Sénat, pour le financement d'une partie de la construction de la maison de santé pluridisciplinaire.

Plan de financement :

Dépenses

Coût des travaux HT :	1 112 470 €
TVA :	222 494 €
Total TTC :	1 334 964 €

Recettes

État DETR :	137 039 €
Conseil départemental :	235 699 €
À la charge de la commune :	739 732 €
TVA :	222 494 €
Total TTC :	1 334 964 €

Monsieur le Sénateur-Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier de demande de subvention. La recette sera inscrite en recettes d'investissement. À l'unanimité (pour 21).

2. Demande de subvention d'État dans le cadre de la réserve parlementaire du Sénat pour la réalisation des abords de la maison de santé pluridisciplinaire

Plan de financement :

Dépenses

Coût des travaux HT :	178 000 €
TVA :	35 600 €
Total TTC :	213 600 €

Recettes

Conseil départemental :	35 000 €
À la charge de la commune :	143 000 €
TVA :	35 600 €
Total TTC :	213 600 €

Monsieur le Sénateur-Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier de demande de subvention. La recette sera inscrite en recettes d'investissement. À l'unanimité (pour 21).

Conseil municipal Séance du 10 octobre 2016

1. Décision modificative n°1 du budget général de la commune

Il est nécessaire de procéder à des réajustements du budget général 2016 de la commune. Les crédits en section de fonctionnement sont réajustés à hauteur de 197 668,44€ et en investissement à hauteur de 1 366,01€. Ces modifications ont été examinées par la commission finances en date du 29 septembre 2016.

À la majorité (pour 20 et 3 abstentions : M^{me} Hache, MM. Nominé et Schoettl).

2. Décision modificative n°1 du budget assainissement de la commune

Il est nécessaire de procéder à des réajustements du budget général 2016 de la commune. Les crédits en section de fonctionnement sont réajustés à hauteur de 41 885€ et en investissement à hauteur de 79 200€. Ces modifications ont été examinées par la commission finances en date du 29 septembre 2016.

À la majorité (pour 20 et 3 abstentions : M^{me} Hache, MM. Nominé et Schoettl).

3. Décision modificative n°1 du budget de la régie eaux

Il est nécessaire de procéder à des réajustements du budget général 2016 de la commune. Les crédits en section de fonctionnement sont réajustés à hauteur de 8 100,68€ et en investissement à hauteur de -73 388,64€. Ces modifications ont été examinées par le Conseil d'exploitation de la régie publique des eaux de Briis qui s'est tenu le 3 octobre 2016.

À la majorité (pour 20 et 3 abstentions : M^{me} Hache, MM. Nominé et Schoettl).

4. Indemnités de conseil 2016 à la receveuse municipale de Limours

La délibération porte sur les indemnités de conseil à Madame Da Costa, receveuse municipale de Limours pour l'année 2016. Cette décision annuelle s'élève cette année à 812,99€ brut (740,98€ net). La dépense est inscrite aux articles 6225 et 6451 du budget 2016 de la commune.

À la majorité (pour 21, 1 abstention : M. Nominé et 1 voix contre : M. Poline).

5. Vote des tarifs de la régie publique de l'eau

La commune de Briis-sous-Forges est inscrite depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable dans le cadre du dispositif "Phyt'Eaux Cités" (programme de prévention et de sensibilisation, destinés aux services voiries et espaces verts des communes, pour limiter, voire de supprimer totalement, l'emploi des produits phytosanitaires). Après la formation des agents techniques réalisée en 2015, l'organisme "Asconit" a procédé à un audit et a établi un plan de gestion différencié pluriannuel sur quatre sites pilotes de la commune : Launay-Maréchaux, jardin public, espaces verts de la rue de la Division Leclerc, quartier des écoles. Après ces deux démarches, il est maintenant possible d'être financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Île-de-France pour l'acquisition de matériel permettant la mise en œuvre concrète du programme sur les quatre sites pilotes.

Le montant des acquisitions et de

13 938 € HT, financés à 80 % (40 % AESN et 40 % Région).

À l'unanimité (pour 23).

6. Acceptation du fonds de concours de la CCPL concernant la Dotation de Solidarité communautaire (DSC) 2016

Certaines communes adhérentes à la CCPL ont souhaité obtenir le montant de la DSC en dotation pour leur section d'investissement. Le versement de la DSC 2016 se fera donc sous forme de fonds de concours. Il propose, conformément au budget primitif, que la commune de Briis conserve la DSC dans son budget de fonctionnement. Cette délibération consiste donc à accepter ce versement.

À l'unanimité (pour 23).

7. Autorisation donnée au Sénateur-Maire de signer les promesses de vente des quatre terrains situés au Jardin des Vignes

En juin 2015, le Conseil municipal a autorisé le Sénateur-Maire à signer un Projet urbain partenarial (PUP) avec la Société Foncière Conseil pour l'opération de création d'un lotissement à la Vieille Terrière par la société Nexity. Dans le cadre de ce PUP, la Société Foncière Conseil cède à la commune quatre terrains à bâtir.

Il propose donc de délibérer pour permettre la vente de ces terrains.

À l'unanimité (pour 23).

8. Adoption du règlement intérieur de la régie publique "Eaux de Briis"

La délibération consiste à adopter le règlement intérieur de la régie publique de l'eau tel qu'annexé à la délibération. Ce dernier a été examiné par le Conseil d'exploitation de la régie le 3 octobre 2016.

À la majorité (pour 20 et 3 abstentions : M^{me} Hache, MM. Nominé et Schoettl).

9. Avis du Conseil municipal sur la vente de la résidence Boissière à la SA HLM

Une lettre de Madame la Préfète de l'Essonne en date du 7 septembre 2016 informe de l'aliénation de la totalité du patrimoine essonnien de l'Opievoy à la SA HLM de l'Agglomération Parisienne (SAHLMAP) et sollicite l'avis de la Commune. Cette aliénation concerne, entre autres, les 63 logements du foyer-logement de personnes

âgées situés sur la commune de Briis-sous-Forges.

La loi Alur (2014), avait décidé la suppression des offices interdépartementaux, et ouvrait la possibilité du maintien du parc de logements dans un Office public de l'Habitat départemental ou régional, or le Département de l'Essonne n'a pas souhaité créer un office public départemental nécessaire au maintien de la résidence Boissière dans un office public HLM.

Il est donc proposé au Conseil municipal de désapprouver cette aliénation En premier lieu parce que la gouvernance de la future SA HLM sera composé pour 45 % par les Départements de l'Essonne et des Yvelines et pour 55 % par l'opérateur privé "Action-logement" ; en second lieu, les orientations et les choix de gestion de la future entité seront soumis aux choix de l'actionnaire majoritaire, avec une capacité d'intervention des élus des départements reléguée au second plan et enfin parce que bien que l'activité de bailleur social soit encadrée, l'on constate que les loyers sont globalement plus élevés dans le parc HLM privé.

À l'unanimité (pour 23).

10. Modification des statuts du Syndicat intercommunal de l'assainissement des villes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains et Briis-sous-Forges (SIAL)

Le 26 février dernier, le comité syndical a approuvé, via sa délibération du 03/02/2016, la modification de ses statuts. Cette délibération fait suite au projet de mise aux normes des assainissements non collectifs du hameau

des Fonds d'Armenon à Limours. Afin que le syndicat puisse se porter maître d'ouvrage pour l'opération, il faut que celui-ci possède la compétence "réhabilitation", compétence notifiée dans le règlement intérieur du SPANC (Service public d'Assainissement non collectif), mais qui ne l'était pas dans les statuts actuels du syndicat. En conséquence, le Syndicat a modifié ses statuts comme suit : "Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par délégation des 4 communes adhérentes transférant leurs compétences en matière de contrôle, réhabilitation et entretien des dispositifs d'assainissement non collectif".

En tant que commune adhérente, le Conseil municipal de Briis-sous-Forges doit donner son avis sur ce changement de statut.

À l'unanimité (pour 23).

11. Appel d'offres relatif aux travaux de réalisation d'une Maison de santé pluridisciplinaire Lot n°7 : choix de l'entreprise

Suite à l'invalidation de l'appel d'offres concernant le lot n°7 par le Tribunal administratif de Versailles, une nouvelle procédure a été engagée. Arrivée à son terme, il convient de délibérer pour attribuer le lot n°7 (VRD-Espaces verts) du marché de construction de la maison de santé pluridisciplinaire. La commission d'appel d'offres a eu lieu le 5 octobre et prose d'attribuer le marché à la société TPE (Travaux Publics de l'Essonne) pour un montant de 189 349,90 € HT.

À l'unanimité (pour 23).



Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Ensemble pour vivre Briis Autrement"
Majorité municipale

La perspective d'une réduction de la taxe des déchets ménagers de 20 % à 25 %

La refonte de la carte des intercommunalités a entraîné en Essonne des transformations importantes dont certaines impactent notre territoire du Pays de Limours.

L'un des effets a été la sortie du Sictom du Hurepoix (syndicat de collecte de déchets) et par conséquent, du Sitreva (syndicat de traitement de déchets), de dix communes de l'Arpajonnais du fait de la création, de la Communauté d'agglomération "Cœur d'Essonne".

La sortie de ces dix communes au 1^{er} janvier 2017 impacte les grands équilibres économiques du Sictom et du Sitreva, en privant le centre de tri de Rambouillet et l'unité de valorisation énergétique d'Ouarville d'une partie de leurs gisements de déchets.

Cette perte de tonnages de traitement fait peser sur les usagers du Sictom un risque d'augmentation de la taxe d'ordures ménagères très significatif et à très court terme.

Aussi une fusion du Siredom (syndicat de traitement de déchet du Centre et du Sud Essonne) et du Sictom constitue-t-elle une opportunité dont les élus de Briis entendent se saisir pour garantir un équilibre économique sur le territoire en termes de gestion d'équipements structurants de traitement de déchets. C'est dans ce contexte que le Siredom et le Sitreva sont convenus d'un accord qui sécurise la perspective d'une fusion entre le Siredom et le Sictom en préfigurant un partenariat de long terme qui s'inscrit dans la mise en place de synergies **au bénéfice des usagers du service public.**

Cet accord stipule notamment l'abandon par le Sitreva de sa demande d'indemnités de plusieurs millions d'euros

au Sictom consécutive à la sortie des dix communes de l'Arpajonnais du périmètre de ce dernier. Cette disposition permettra ainsi d'éviter l'augmentation de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour les usagers du Sictom et donc pour les usagers de Briis.

Mais ce n'est pas tout. Dans la perspective du projet de fusion, le Siredom s'engage dans un courrier adressé aux maires de la CCPL, à appliquer à nos communes, la même tarification que la tarification des communes du Siredom. Soit un prix de traitement par incinération de 76€ par tonne, alors qu'aujourd'hui, nos communes paient au Sitreva pour le même service, un prix de traitement par incinération de 98€ par tonne.

La conséquence est de taille pour les usagers de Briis et du Sictom. Cela va occasionner une baisse de la taxe d'ordures ménagères (TEOM) de 20 % à 25 % minimum.

Cette perspective à très court terme d'une baisse de la TEOM vient donc s'ajouter au renoncement par le Sitreva en cas de fusion, des indemnités auprès du Sictom consécutives au départ des dix communes de l'Arpajonnais. Ce renoncement permet d'éviter une augmentation de la taxe évaluée entre 7 % et 10 %.

Au total, le projet de fusion du Sictom et du Siredom permettra aux usagers de Briis et du Sictom une économie de 30 % à 35 % en comparaison avec le montant de la TEOM si nous en restions *au statu quo*.

C'est pourquoi, les élus de la majorité municipale ont voté une délibération proposée par le Maire visant à demander au Président de la CCPL d'agir pour accélérer le processus de fusion dans l'intérêt de nos habitants.

Les élus de la majorité.

Groupe "Un nouveau souffle pour Briis"
Opposition municipale

Un projet ubuesque

Au dernier Conseil Municipal nous avons voté contre le projet de fusion du SIREDOM et du SICTOM (qui gère ramassage et traitement de nos ordures ménagères). Ce projet est incompréhensible et étrange.

Incompréhensible : 8 fois plus gros que le SICTOM, le SIREDOM dégage 2 x moins d'excédent. Or notre SICTOM est le seul de France à avoir baissé sa taxe plusieurs fois ces dernières années. C'est une véritable OPA, aberrante car tous les chiffres brandis par le Maire sont contestés par le rapport d'experts présenté pour ...justifier le projet !

Etrange : on lit que le cabinet d'étude conclut à des zones d'ombre majeures dans ce projet, et que les déclarations du président du SIREDOM ne reposent sur aucun élément compréhensible. Le Maire lui-même le sait. A la CCPL il a, avec tous les autres Maires, demandé un complément d'information. Mais sans attendre sa publication le 27 mars, et sur la base de ce rapport très critique, il a demandé au Conseil de voter. Nous avons demandé un report du vote en attendant le rapport complémentaire, car nous avons pour principe d'examiner et discuter sereinement toutes les propositions. Devant le refus du Maire, nous avons voté contre ce projet approximatif et incompréhensible. Qu'y avait-il de si pressé empêchant d'attendre le 27 mars une information plus complète ? Comment décemment s'appuyer sur un tel rapport pour engager lourdement la commune et ses habitants ?

Fanny Hache - Jean-Christophe Nominé - Nicolas Schoettl

Des élus toujours à votre écoute

Pour renforcer les liens entre les élus et les habitants, chaque semaine, des permanences ouvertes à tous et sans rendez-vous seront tenues par vos élus le samedi matin de 10 h à 11 h 30 en mairie pour répondre au mieux à vos attentes et pour échanger sur tous les sujets : problèmes du quotidien, de votre quartier, de notre village en général.



Présentez-vous sans rendez-vous à l'accueil de la mairie pour être reçu et trouver une écoute attentive. Vous pouvez toujours rencontrer vos élus en fonction de leurs délégations sur des sujets spécifiques en prenant rendez-vous en Mairie ou au 01 64 90 70 26.

Prochaines permanences : samedis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 avril.

Les antennes relais

Nouvelle réglementation

Une nouvelle réglementation est récemment entrée en vigueur concernant les antennes relais.

Tout opérateur voulant exploiter une nouvelle installation radio-électrique, doit préalablement mettre à la disposition du public, en mairie, un dossier d'information présentant les caractéristiques techniques de l'installation en termes simples.

Pendant trois semaines, chacun peut le consulter et formuler des commentaires. Au vu de ceux-ci, le Maire accepte le dépôt d'une autorisation d'urbanisme permettant l'installation, ou saisit l'instance départementale de concertation.

Dans ce cadre, SFR envisage l'ajout d'une antenne sur le pylône situé route d'Inville.

Dossier disponible en mairie jusqu'au 24 mars.



Mairie de Briis-sous-Forges

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges

Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65

accueil@briis.fr • www.briis.fr

Horaires de la Mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

Permanence des élus (pour les urgences)

Le week-end : 06 08 58 80 94.

Horaires de la Médiathèque

Mardi : de 16 h 30 à 19 h

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Horaires de la Ludothèque

Mercredi et samedi : de 14 h à 18 h

Vendredi : de 16 h à 18 h

de la Maison des jeunes et de la vie associative

Les mardi, jeudi, vendredi : de 16 h à 19 h

Les mercredi, samedi et vacances scolaires :

de 14 h à 17 h pour les 11-15 ans

de 17 h à 19 h pour les 15-17 ans

Permanence de l'assistante sociale

Tous les lundis de 13h30 à 18h.

Prise de rendez-vous obligatoire

avant le jeudi soir au 01 64 59 89 69.

Permanence juridique

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h.

Inscription préalable obligatoire en Mairie.



Photo de couverture :
11 décembre
2016, repas de
fin d'année du
CCAS

TOUS EN SCÈNE

- Concert du trio
Menu Fretin
(reprises de chansons
françaises)
- Scène ouverte

25 mars
• 19h •

Salle communale
Repas : menu bistrot

BRIIS-SOUS-FORGES



Bulletin municipal n°92

Directeur de la publication :
Emmanuel Dassa.

Coordinatrice de rédaction :
Mélina Vera.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Caroline Cerf, Claudine Chappe,
Annick Ledoux, Christiane Lépiessier,
Danielle Marsin, Michel Massiou,
Véronique Moty, Séverine Pasquier,
Colette Protin, Karine Sanchez,
Jean-Pierre Tsalpatouros, Inès Vera,
Valérie Vervisch.

Photos et maquette :

Service communication
de la Mairie de Briis-sous-Forges.

Impression et brochage :

Print Price • Impression sur papier
labellisé PEFC issu de forêts gérées
durablement.



16^e FESTIVAL
D'ACTIONS CULTURELLES

Briis en liberté

TRANSMETTRE,

NOUS SOMMES LES LIENS

QUE NOUS TISSONS AVEC LES AUTRES

**du 10 au 26
mars 2017**